

UBAM

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY

Luxembourg, le 10 novembre 2021

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision suivante prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec le compartiment UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY (le « Compartiment absorbant »), ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que le Compartiment absorbant possède une politique d'investissement similaire à celle du Compartiment absorbé, mais inclut des aspects durables qui sont recherchés par les investisseurs et qui devraient conduire à une meilleure performance à long terme.

Le Compartiment absorbant a le même indicateur synthétique de risque et de performance ou SRRI (6) que celui du Compartiment absorbé avec des frais de gestion similaires ou moins élevés selon les classes d'actions et des frais courants moins élevés.

La fusion prendra effet le 13 décembre 2021 à minuit.

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant diffèrent de la manière suivante.

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
<p>Ce compartiment activement géré investit majoritairement en actions et autres valeurs mobilières de même nature telles que, sans que cette liste soit exhaustive, warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, émis par des sociétés (i) ayant leur siège, ou (ii) exerçant une partie prépondérante de leur activité économique, ou (iii) détenant en tant que sociétés holding des participations prépondérantes dans des sociétés ayant leur siège, ou (iv) cotées sur des marchés qualifiés de Marchés Réglementés, ou (v) opérant majoritairement, ou (vi) ayant une majorité de leurs revenus, profits, actifs, activités de production ou autres intérêts commerciaux en Asie. Ce compartiment pourra investir en outre, à titre accessoire, dans des obligations, d'autres titres de créances et instruments du marché monétaire.</p>	<p>Ce compartiment investit ses actifs nets majoritairement en actions et autres valeurs mobilières de même nature et accessoirement en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance, instruments du marché monétaire, émis majoritairement par des sociétés (i) ayant leur siège, ou (ii) exerçant une partie prépondérante de leur activité économique, ou (iii) détenant en tant que sociétés holding des participations prépondérantes dans des sociétés ayant leur siège, ou (iv) cotées sur des marchés qualifiés de Marchés Réglementés ou (v) opérant majoritairement ou (vi) ayant une majorité de leurs revenus, profits, actifs, activités de production ou autres intérêts commerciaux, dans des Pays émergents, tel que défini en page 4 du présent prospectus. <i>Ces pays incluent notamment : le Mexique, Hong Kong, Singapour, la Turquie, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, Israël, l'Afrique du Sud, le Chili, la Slovaquie, la Grèce, le Brésil, les Philippines, l'Argentine, la Thaïlande, la</i></p>

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
<p>En ce qui concerne les investissements en Chine, le compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets en Actions A chinoises par le biais du Shanghai-Hong Kong Stock Connect (le « Stock Connect »). Veuillez vous reporter à la définition de Shanghai-Hong Kong Stock Connect et aux risques connexes au chapitre « FACTEURS DE RISQUE » de ce prospectus.</p> <p>Le compartiment investit principalement dans des titres des sociétés les plus intéressantes en termes de plus-values potentielles et/ou de rendement du dividende. Le compartiment sera principalement constitué d'actions de sociétés de grande capitalisation.</p>	<p><i>Corée du Sud, la Colombie, Taïwan, l'Indonésie, l'Inde, la Chine, la Roumanie, l'Arabie saoudite, l'Ukraine, la Malaisie, la Croatie et la Russie.</i></p> <p>Pour les investissements en Chine, le compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets en « China A-Shares » via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect (le « Stock Connect »). Veuillez vous reporter à la définition de Shanghai-Hong Kong Stock Connect et aux risques connexes au chapitre « FACTEURS DE RISQUE » de ce prospectus.</p> <p>Ce compartiment répond aux Objectifs de développement durable de l'ONU à travers six thèmes, dont trois portent sur des aspects environnementaux (écosystèmes sains, stabilité climatique, communautés durables) et trois portent sur des aspects sociaux (besoins fondamentaux, santé et bien-être, économies inclusives et équitables en ciblant les Actions des Marchés émergents). Le principal objectif durable est d'investir dans des entreprises dont les produits, services et/ou processus contribuent à la résolution des problèmes environnementaux et/ou sociaux tels que définis par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, y compris, sans s'y limiter, à l'atténuation du changement climatique, à la promotion de systèmes d'économie circulaire, à des soins de santé et à une éducation abordables, ainsi qu'à la protection et à la restauration de la biodiversité. Les sociétés directement impliquées dans les armes (y compris les armes controversées et nucléaires), l'extraction de charbon thermique, l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes et la production de tabac sont exclues, ainsi que, en fonction des seuils de revenus applicables, celles impliquées dans la distribution de tabac, l'extraction de pétrole et de gaz conventionnels et les services d'électricité. En outre, le compartiment exclut toutes les sociétés qui enfreignent le Pacte mondial des Nations Unies, évaluées par la note MSCI de controverse sévère (« drapeaux rouges »).</p> <p>La stratégie d'investissement repose sur des scores ESG externes, ainsi que sur une analyse interne. Au moins 90 % des investissements du compartiment détiendront un score ESG externe. Pour les investissements qui n'en possèdent pas, une analyse équivalente est réalisée en interne par le Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le processus de sélection exclut systématiquement au moins 20 % de l'univers d'investissement en fonction d'une combinaison de scores ESG et d'exclusions de secteurs/comportements. 100 % des entreprises</p>

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
	<p>retenues contribuent positivement à un ou plusieurs objectifs environnementaux/sociaux.</p> <p>La construction de l'univers est axée sur l'inclusion positive plutôt que sur l'exclusion. C'est-à-dire que, grâce aux six objectifs thématiques, le Gestionnaire d'investissement construit un univers en respectant le système IMAP et les références ESG positives. L'univers est composé des actions de l'indice MSCI Emerging Markets Net Return USD (« l'Indice de référence »). L'Indice de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement gère activement le Compartiment et dispose d'une grande latitude pour s'écarter des éléments constitutifs de l'Indice de référence en ce qui concerne les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, surtout compte tenu du fait que l'indice de référence est une référence standard utilisée pour encadrer l'univers du compartiment, mais n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement effectue un filtrage négatif, sur la base de la liste d'exclusion et du profil ESG permettant de filtrer l'univers d'investissement. Les références en matière d'impact et ESG sont entièrement intégrées dans la prise de décision concernant l'achat, la vente et la taille des positions des participations sous-jacentes. Le score « IMAP » combiné à l'analyse ESG et financière déterminera la taille des positions dans le portefeuille.</p> <p>L'intensité de l'impact (IMAP) est mesurée par le système de notation exclusif du Gestionnaire d'investissement, avec une exigence de notation minimale pour être intégré dans le Compartiment. Ce système fait l'objet d'une surveillance externe par l'intermédiaire de l'Impact Advisory Board.</p> <p>L'Impact Advisory Board est un conseil consultatif composé de spécialistes de la durabilité indépendants et externes et auquel assiste un représentant du Gestionnaire d'investissement. Il se réunit deux fois par an et a notamment pour responsabilités de fournir un niveau d'examen des scores IMAP du compartiment (le résultat du processus IMAP) et des directives stratégiques sur les questions de durabilité. Parce qu'il s'agit d'un organe consultatif, l'Impact Advisory Board n'a aucun pouvoir de décision quant à la composition du portefeuille, cette responsabilité et celle du score IMAP appartenant au Gestionnaire d'investissement. Il peut toutefois recommander au Gestionnaire d'investissement de modifier les scores IMAP et de dialoguer avec les entreprises sur des questions spécifiques. Le procès-verbal de chaque réunion de</p>

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
<p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p>	<p>l'Impact Advisory Board est publié sur le site Web de l'UBP.</p> <p>Les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité sont pris en compte dans la liste d'exclusion susmentionnée, qui comprend les exclusions basées sur les secteurs mais aussi sur les comportements. Lors de la mesure de l'intensité de l'impact, la notation de l'importance (la part d'activité représentée par un secteur d'activité à impact positif) est un score net qui reflète également les secteurs d'activité ayant un impact neutre, voire négatif.</p> <p>L'élément de Gouvernance est surveillé par le Gestionnaire d'investissement dans le cadre de ses propres recherches, de son engagement auprès des sociétés du portefeuille sur les questions ESG et de l'analyse des controverses liées à la gouvernance ou des changements dans les notations ESG externes.</p> <p>Ce compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés, à l'exception de la couverture des classes d'actions. Les instruments dérivés utilisés pour les classes d'actions n'ont pas d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.</p> <p>Le processus d'investissement de ce compartiment repose sur la collaboration entre le Gestionnaire d'investissement (Union Bancaire Privée, UBP SA) et le Cambridge Institute for Sustainability Leadership. Le Cambridge Institute for Sustainability Leadership n'intervient pas dans la sélection d'actions de ce compartiment. L'Impact Investment Committee de l'UBP et l'Impact Advisory Board indépendant bi-annuel cité précédemment soutiennent le Gestionnaire d'investissement. L'Impact Investment Committee est un comité interne de Gestionnaire d'investissement qui effectue un examen mensuel du statut et des questions ESG.</p> <p>Ce compartiment n'a pas d'indice de référence désigné pour atteindre son objectif durable.</p> <p>Ce compartiment ne connaît aucune restriction sur le pourcentage investi dans des actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations.</p> <p>Ce compartiment sera relativement concentré (il contient en général moins de 50 valeurs) et à faible taux de rotation.</p> <p>De plus amples informations sur la politique d'investissement responsable sont disponibles sur : https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p>

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
<p><i>Profil de l'investisseur standard : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthode par les engagements</p>	<p><i>Profil de l'investisseur standard : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leurs rendements. Ainsi, les investisseurs doivent être expérimentés dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme d'au moins 5 ans afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthode par les engagements.</p>

Règlement SFDR (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité) :

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY
Article 6	Article 9

Les commissions de gestion sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des caractéristiques les plus similaires possible (devise, capitalisation, distribution) que les actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY				Compartiment absorbant UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants
LU1808453648	AC USD	1,75 %	2,45 %	LU2051758147	AC USD	1,50 %	2,10 %
LU1808453721	AD USD	1,75 %	2,45 %	LU2051758220	AD USD	1,50 %	2,10 %
LU1808453994	AC EUR	1,75 %	2,45 %	LU2051758659	AC EUR	1,50 %	2,10 %
LU1808454885	IC USD	1,00 %	1,46 %	LU2051760473	IC USD	1,00 %	1,36 %
LU1808454968	ID USD	1,00 %	1,46 %	LU2051760556	ID USD	1,00 %	1,36 %
LU1808455692	ID CHF	1,00 %	1,46 %	LU2051760713	ID CHF	1,00 %	1,36 % (a)
LU1808455189	IC EUR	1,00 %	1,46 %	LU2051760804	IC EUR	1,00 %	1,36 %
LU1808455262	ID EUR	1,00 %	1,46 %	LU2051760986	ID EUR	1,00 %	1,36 % (a)
LU1808456237	UD USD	1,00 %	1,69 %	LU2051762842	UD USD	1,00 %	1,60 %
LU1808456401	UD EUR	1,00 %	1,69 %	TBC	UD EUR	1,00 %	1,60 % (a)
LU1808456666	UD GBP	1,00 %	1,69 %	LU2051763063	UD GBP	1,00 %	1,60 % (a)
LU1808456740	RC USD	2,50 %	3,20 %	LU2051763659	RC USD	2,50 %	3,10 %

(a) Ces classes d'actions étant actuellement inactives, ce nombre est une estimation.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

Une partie des actifs du Compartiment absorbé sera vendue à la date de la fusion tandis que d'autres seront conservés et transférés dans le Compartiment absorbant. Les frais résultant de ces ventes seront pris en charge par le Compartiment absorbé.

L'apport des actifs du Compartiment absorbé étant conforme à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, la fusion n'aura aucun impact négatif sur la performance et la composition du portefeuille du Compartiment absorbant.

Compartiment absorbé	Compartiment absorbant
UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY (toutes classes d'actions)	UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY (toutes classes d'actions)
SRRI = 6	SRRI = 6

UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY et UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action d'UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 10 décembre 2021 à 13 h 00.

Les actionnaires d'UBAM - BEST SELECTION ASIA EQUITY qui n'ont pas effectué de demandes de rachat de leurs actions avant le 10 décembre 2021 à 13 h 00 se verront attribuer les actions correspondantes d'UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY conformément au tableau ci-dessus.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 14 décembre 2021, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 13 décembre 2021 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 13 décembre 2021. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, au siège social d'UBAM, 287- 289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web d'UBP (www.ubp.com). Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM. Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du Compartiment absorbant sont également joints au présent avis.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Ci-joint : DICI des classes d'actions absorbantes